Le kiosque à musique d'Arches

Un édifice communal au service de la vie musicale

Lorsque la commune d'Arches décide, en 1896, de construire un kiosque à musique, elle ne crée pas une pratique nouvelle. Depuis près de trente ans, la musique occupe déjà une place importante dans la vie collective du bourg. La société L'Avenir musical d'Arches existe depuis le 30 août 1868 et est alors dirigée par Aimé Roure. Un mandat communal daté de cette même année atteste l'achat de deux instruments venant compléter ceux déjà acquis. En août 1869, la société participe avec les pompiers aux fêtes organisées pour l'anniversaire de l'Empereur.

C'est dans ce contexte, alors que la pratique instrumentale collective est déjà bien implantée, que la commune fait édifier un kiosque destiné aux représentations musicales. Dans les comptes communaux de 1896, parmi les dépenses supplémentaires de l'exercice, une somme de 150 francs affectée à la « construction d'un kiosque ». Ce montant ne peut toutefois être assimilé avec certitude au coût total de l'opération. Les terrassements, la maçonnerie, les matériaux ou certains travaux de main-d'œuvre ont pu être comptabilisés sous d'autres rubriques.

L'emplacement choisi répond bien à la fonction de l'édifice. Installé sur une plateforme aménagée dans la pente, en contrebas de l'église, il domine le carrefour de la rue de la Gare et des routes d'Épinal, de Remiremont et d'Hadol. Les cartes postales du début du XX^{e} siècle montrent combien cette situation commandait le paysage de la rue. Le kiosque se détachait au-dessus de la chaussée, dans un secteur animé par les commerces et les circulations, des voitures hippomobiles aux premières automobiles.

La grande vue de la rue de la Gare permet aujourd'hui de mieux comprendre cette implantation. La forte maçonnerie qui soutient la plateforme côté aval y apparaît nettement. Un agrandissement révèle aussi l'escalier d'accès, déjà établi au début du XX^{e} siècle sensiblement au même endroit qu'aujourd'hui. La disposition générale du site est donc ancienne et ne résulte pas des aménagements récents.



Illustration 1 — Le fanion de L'Avenir musical d'Arches. Le fanion porte la mémoire de la société et de sa participation aux concours et festivals musicaux. (Collection Cercle d'Histoire d'Arches).

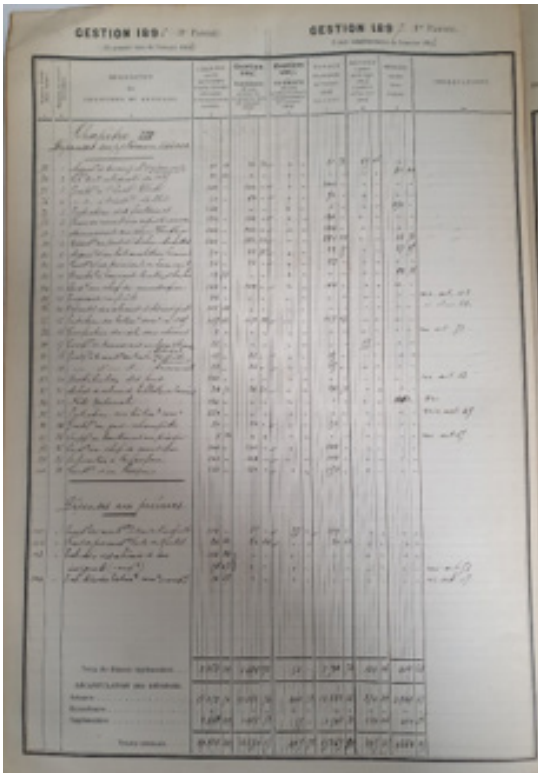


Illustration 2 — La construction du kiosque dans les comptes de 1896. Extrait du compte de gestion communal portant la mention « Construction d'un kiosque », pour une somme de 150 francs. (Archives départementales des Vosges, fonds communal d'Arches).

Une construction volontairement légère

L'architecture est simple mais soigneusement adaptée à son usage. L'édifice adopte un plan hexagonal. Six poteaux de bois portent une toiture métallique à six pans, largement débordante, dont les joints convergent vers le sommet. De petits aisseliers renforcent les assemblages entre les supports verticaux et la charpente. Le garde-corps d'origine, également en bois, est composé de fins barreaux verticaux serrés qui ferment la partie basse sans enlever à l'ensemble sa transparence. Un épi de faîtage particulièrement élancé accentuait autrefois la silhouette de la couverture.

Le relief a imposé une solution plus complexe au niveau du soubassement. Côté amont, la plateforme rejoint presque le terrain naturel. Vers la rue, elle repose, au contraire, sur une importante maçonnerie qui absorbe le dénivelé. Une infrastructure massive, adaptée à la pente, porte ainsi une superstructure de bois particulièrement légère.



Illustration 3 — Le kiosque dominant la rue de la Gare au début du XX^{e} siècle occupe la plateforme aménagée sous l'église. On devine l'escalier, toujours en place, qui relie la rue à la plateforme. (Carte postale Paul Testart, collection Cercle d'Histoire d'Arches).

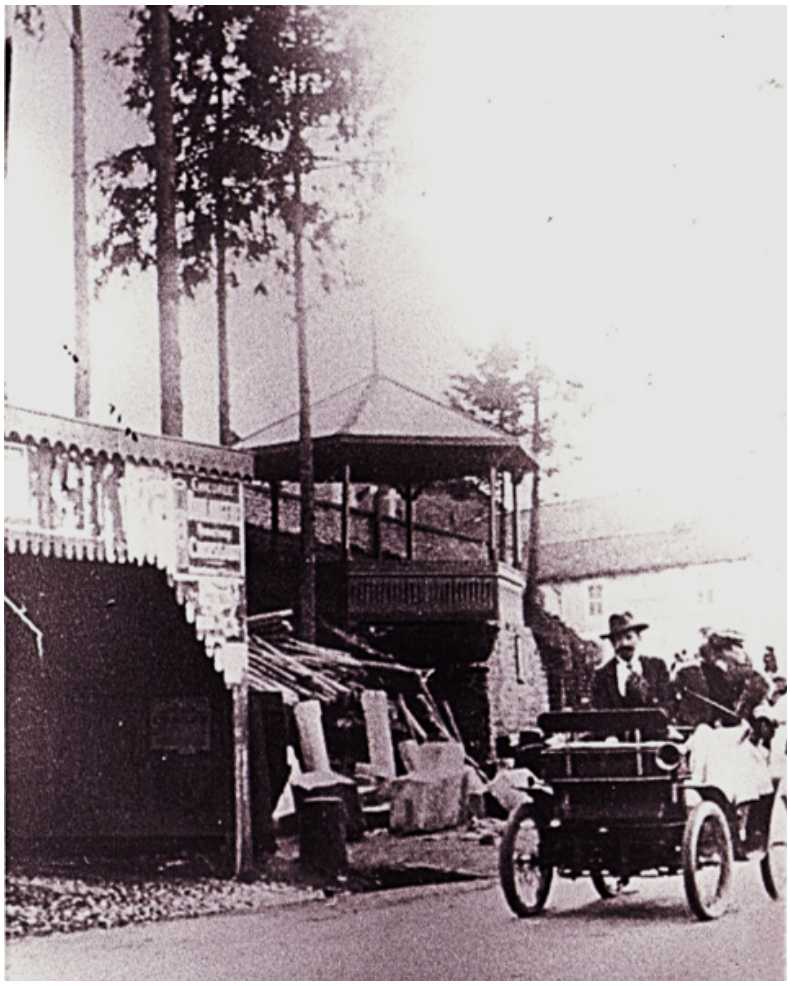


Illustration 4 — Le kiosque peu après sa construction. Cette photographie montrant Jules Perrigot dans sa De Dion-Bouton a été prise dans les premières années du XXe siècle. Elle permet de lire avec précision les poteaux, les aisseliers et le garde-corps de bois de l'état ancien. Collection Cercle d'Histoire d'Arches.

Une architecture bien représentée dans les Vosges

Arches n'est pas un cas isolé. Dès la seconde moitié du XIXe siècle, les Vosges comptent de nombreux kiosques associés aux fanfares, harmonies et sociétés musicales. Leurs formes et leurs matériaux diffèrent pourtant sensiblement d'une commune à l'autre.

À Remiremont, le kiosque du Calvaire, construit en 1876, constitue l'un des rapprochements les plus intéressants. Son plan est octogonal et son piédestal plus imposant, mais il repose lui aussi sur une ossature de bois installée sur une plateforme surélevée. Dans les deux cas, le relief participe directement à la composition de l'édifice et transforme le lieu de musique en point de vue sur son environnement.

Contrexéville offre un autre terme de comparaison. La station thermale a connu plusieurs édifices successifs, dont un modèle en bois documenté dans les années 1890. Les réalisations ultérieures deviennent plus monumentales et recourent davantage au métal. Cette évolution accompagne le développement et le prestige croissant de la station.

Bains-les-Bains possédait également un petit pavillon de bois. Sa datation exacte reste encore à préciser, mais sa structure légère, son implantation dans un environnement paysager et son usage musical le rapprochent de la construction archéenne. Martigny-les-Bains présente une situation comparable, avec plusieurs générations d'édicules associées au parc thermal et aux concerts.

Le kiosque de Bruyères appartient à une autre famille. Achevé au début du XXe siècle, il repose sur des poteaux en fonte et emploie largement la serrurerie métallique. Gérardmer et Épinal offrent eux aussi des exemples où le métal est largement prépondérant.



Illustration 5 — Quelques kiosques vosgiens contemporains qui montrent que le phénomène est régional tout en soulignant la diversité des plans, des matériaux et des implantations.

Ces différences montrent qu'il serait excessif de rechercher un modèle architectural propre aux Vosges. La véritable caractéristique régionale tient plutôt à la densité du phénomène et à l'importance prise par les sociétés musicales dans les bourgs, les villes industrielles et les stations thermales. Cette vitalité apparaît lors du festival musical organisé à Gérardmer le 8 juillet 1900. La fanfare d'Arches y côtoie notamment les formations de Bains-les-Bains, Cornimont, Docelles, Épinal, Fraize, Raon-l'Étape, Remiremont et Saulxures-sur-Moselotte. Le kiosque d'Arches doit donc être replacé dans ce réseau départemental très actif au sein duquel les sociétés se rencontrent, concourent et circulent.

Le bois, choix local ou solution économique

Les comparaisons extérieures montrent cependant que les constructions en bois ne constituent pas une spécialité vosgienne. À Vannes, par exemple, le dossier d'archives montre que la municipalité avait d'abord envisagé un modèle métallique proposé par une entreprise spécialisée avant de retenir une construction plus simple d'une ossature de bois coiffée d'une couverture de zinc.

Ce rapprochement ouvre une piste pour Arches. La simplicité de la charpente pouvait permettre de faire appel à des artisans locaux et de limiter la dépense. Les 150 francs inscrits dans les comptes s'accordent donc avec l'image d'un chantier relativement modeste, sans suffire à le démontrer, aucun document retrouvé jusqu'à présent ne fournissant le nom du constructeur, l'origine des matériaux ou le détail des travaux.

Musique, industrie et sociabilité locale

Le développement des sociétés musicales au XIXe siècle concerne largement les milieux populaires. Les ouvriers, artisans, employés et cultivateurs y trouvent un accès à la pratique collective de la musique. Dans les régions industrielles, le patronat encourage parfois ces formations et les intègre aux loisirs proposés aux salariés.

À Arches, le rapprochement avec la Papeterie est tentant. L'établissement occupe une place majeure dans la vie économique du bourg et ses dirigeants interviennent dans plusieurs domaines de la vie collective. Lors de la fête organisée à l'usine en 1913, le président de la société de musique figure parmi les responsables associatifs réunis autour de Jules Perrigot, directeur de l'établissement et maire de la commune. Les discours prononcés à cette occasion font également allusion aux œuvres sociales destinées aux ouvriers.

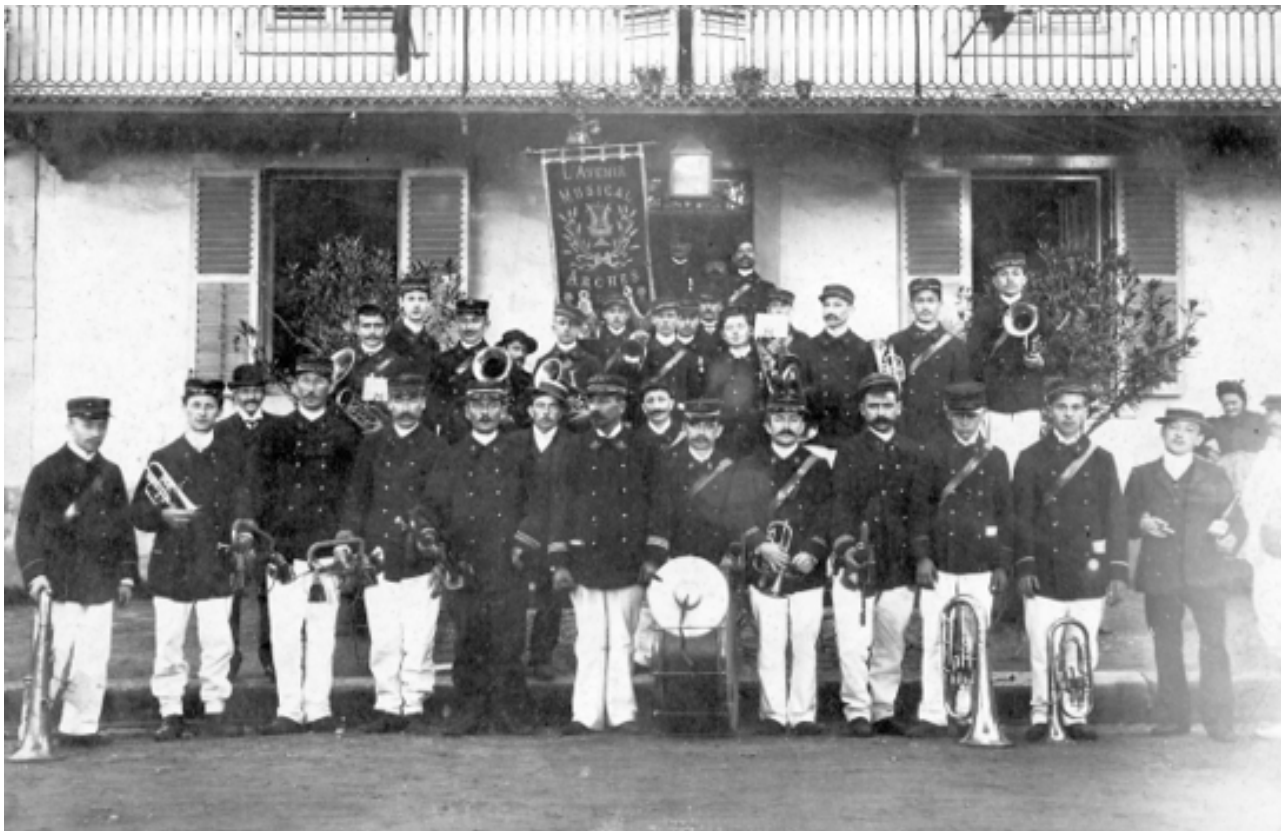


Illustration 6 — Photographie de la société L'Avenir musical vers 1926-1927 (photographie de Paul Perry, collection Cercle d'Histoire d'Arches)

Le rapprochement devient plus net dans les années 1930 lorsque Jules Perrigot offre à la commune un terrain destiné à l'édification d'une salle de répétition pour les musiciens. Le bâtiment est aménagé en 1937.
Il serait néanmoins prématuré de présenter L'Avenir musical comme une société ouvrière ou comme une formation directement liée à la Papeterie. La profession de ses membres reste à établir. L'identification des musiciens figurant sur les photographies et dans les listes anciennes permettrait peut-être de mesurer la part des ouvriers, artisans, employés et commerçants dans cette sociabilité musicale.

Transformations et permanences

Exposé aux intempéries, l'édifice a nécessité des interventions régulières. Une première réfection est attestée dès 1932. Soixante ans plus tard, une nouvelle campagne est menée conjointement par les services techniques municipaux, le ferblantier Maltempi et la société Lyonnet. L'Avenir musical d'Arches ayant disparu au cours des années 1950, l'Union musicale d'Archettes, fondée en 1963, assure le concert donné lors de la réouverture du kiosque le 17 mai 1992.

Les vues anciennes et actuelles permettent de mesurer les transformations. Le garde-corps de bois a été remplacé par une serrurerie métallique et l'épi de faîtage a disparu. Certains éléments de charpente ont vraisemblablement été repris. Le plan hexagonal, la forme générale de la toiture, le soubassement et l'emplacement de l'escalier demeurent néanmoins clairement reconnaissables.

En 2026, l'édifice est remis en valeur dans le cadre du réaménagement du centre-bourg. Cent trente ans après sa construction, sa silhouette continue de marquer le paysage entre la rue et l'église.



Illustration 7 — Le kiosque en 2026. Lors de l'aménagement du centre-bourg. L'état actuel permet de reconnaître la forme générale héritée de 1896, malgré le remplacement du garde-corps et la disparition de plusieurs détails anciens. (Photographie Cercle d'Histoire d'Arches).

Sources

Archives départementales des Vosges, fonds communal d'Arches

2 O 11/18, comptes de gestion de la commune, exercice 1896, construction du kiosque ; exercice 1932, réfection du kiosque.

2 O 11/16, pièces relatives à la création et au fonctionnement de la société musicale, achat d'instruments en 1868, gratification de 1869, documents relatifs au terrain offert par Jules Perrigot.

2 O 11/8, comptes de gestion 1936-1937, aménagement de la salle de musique.

Cercle d'Histoire d'Arches

Fonds iconographique consacré au kiosque et à L'Avenir musical, cartes postales anciennes, photographies de la société musicale, fanion de L'Avenir musical, vues des campagnes de restauration et photographies contemporaines. Le dossier de synthèse conservé dans votre Dropbox rassemble également ces données.

Pour les comparaisons et le contexte général

Fondation du patrimoine, dossier du kiosque du Calvaire à Remiremont.

IMAGE'EST, Victor Riston, Kiosque à musique, Contrexéville, 1896.

Commune de Martigny-les-Bains, collection de cartes postales anciennes.

Association Racines de Bruyères et sa Région, dossier historique du kiosque de Bruyères.

Inventaire général du patrimoine culturel de Bretagne, Kiosque à musique de La Rabine, Vannes.

Ministère de la Culture, Histoire des arts, fiche Fanfare.

Philippe Gumplowicz, Les Travaux d'Orphée. Deux siècles de pratique musicale amateur en France, 1820-2000, Aubier, 2001.